

LP spécialité **MOPS** Management Opérationnel dans la Protection Sociale

OBJECTIFS

Conçue en partenariat avec le Centre Régional de Formation du Nord de la France (organisme chargé de la formation du personnel des organismes de sécurité sociale) et sous l'égide de l'UCANSS (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale), la licence professionnelle « Management opérationnel dans la protection sociale » vise à former des cadres managers ou responsables d'unité dans les organismes de protection sociale (organismes privés ou services publics chargés de la prise en charge des risques sociaux).

Ces métiers sont actuellement en plein essor dans un contexte marqué par de nombreux enjeux : accélération des départs en retraite, recherche accrue de qualité et d'efficacité, transversalité des métiers de pilotage et pluralité des expertises...

Le manager opérationnel dans un organisme de protection sociale a 4 grands rôles. La formation vous permettra d'en acquérir les compétences :

- Piloter l'unité de travail dans un environnement interne et externe en évolution.
- Gérer l'activité de l'unité avec efficacité, assurer la qualité du service attendu.
- Coordonner les compétences de l'équipe.
- Animer l'équipe de travail, assurer sa mobilisation, accompagner ses évolutions.

Cette licence professionnelle est organisée par alternance entre des périodes de mise en pratique professionnelle et des séquences de formation.

L'objectif est donc de former des responsables d'unités rapidement opérationnels bénéficiant par ailleurs d'un profil évolutif puisque diplômés d'une formation d'un niveau licence.

Cette licence permet également à des managers déjà en poste de conforter leurs pratiques et valider leurs compétences.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Les candidats doivent être titulaires d'un BAC +2 dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle (du type L2 AES, L2 Économie et Gestion, BTS en gestion ou SP3S, DUT GEA, formation en sciences humaines et sociales ou de santé après examen des connaissances acquises en gestion...).

Le public de formation continue non titulaire d'un BAC +2 mais justifiant d'une expérience professionnelle significative pourra constituer un dossier de VAP (Validation des Acquis Professionnels) ou VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Renseignements et conseils sur la VAE et VAP : Virginie Stride-Verriest, tél 03 20 12 34 39, vverriest@iaelille.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

La licence se déroule sur une année universitaire, de septembre à juin, sous forme de périodes alternées (de 1 à 4 semaines) entre le lieu de stage et l'IAE où se déroule la formation.

L'étudiant acquiert des connaissances dans le cadre de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, cas pratiques, projets et stages de mise en pratique professionnelle.

Des animations tant par des professionnels que des universitaires sont privilégiées.

L'acquisition des connaissances et des aptitudes est appréciée par une évaluation dans les différentes matières du programme pédagogique. 5 unités d'enseignements composent le programme, tel que défini nationalement par l'UCANSS.

Sur accord du responsable de la formation, les étudiants et salariés pourront étaler leur parcours sur deux ans.

Les étudiants peuvent sous certaines conditions poursuivre la licence professionnelle en contrat de professionnalisation.

DÉBOUCHÉS

Être l'un des 14 000 responsables d'unité de travail ou managers opérationnels :

- dans les organismes du régime général de protection sociale : Assurance Maladie (CPAM, URCAM, UGECAM), Allocations Familiales (CAF), Allocations Vieillesse (CNAV), Recouvrement (URSSSAF), CARSAT
- au pôle emploi
- intégrer la Mutualité Sociale Agricole [MSA] et les autres régimes de protection sociale (RSI, régime minier, MGEN...), les institutions de prévoyance et de retraite complémentaire ainsi que les mutuelles,
- dans la protection sociale relevant des collectivités territoriales (Conseil Régional, Général, CCAS...)
- ou encore devenir manager opérationnel dans une entreprise sociale (se renseigner auprès du secrétariat pédagogique).

Calendrier

Pré-inscription en LP MOPS sur le site de l'IAE et retrait du dossier de candidature du 13 février 2012 au 9 juin 2012

Date limite de retour des dossiers lundi 11 juin 2012

Entretiens du 18 au 29 juin 2012

**Admission
Résultat transmis par courrier au plus tard le 13 juillet 2012**

**Possibilité de 2ème session
Contacter le secrétariat pédagogique**



LP spécialité **MOPS** Management Opérationnel dans la Protection Sociale

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

LP spécialité MOPS

UE 1Protection sociale et évolution du monde contemporain (89 H, 5 ECTS)

- Place de la protection sociale dans l'économie française
- Présentation des organismes de protection sociale : missions, enjeux, organisation, histoire
- Approche européenne des systèmes de protection sociale
- Anglais
- Conférences sectorielles sur les enjeux des organismes de protection sociale
- Droit du travail et de la protection sociale

UE 2Management des unités de travail (61 H, 10 ECTS)

- Cadres d'analyse d'une organisation
- Principes de fonctionnement et outils de gestion d'une unité de travail
- Les concepts et outils de la démarche qualité
- Mécanismes de base de la procédure budgétaire et du contrôle interne

UE 3Systèmes d'information et de gestion des données (47 H, 7 ECTS)

- Enjeux des systèmes d'information
- Architecture des systèmes d'information des organismes de protection sociale
- Techniques d'enquêtes
- Informatique et conception de tableaux de bord sous Excel

UE 4Communication et animation d'équipe (140 H, 8 ECTS)

- Techniques de communication (écrits professionnels, animation de réunion, conduite d'entretien...)
- Animation d'équipe : qualité de vie au travail, engagement au travail, approches managériales
- Les problématiques de GRH ; GPEC, système d'appréciation et de rémunération, rôle de la formation, santé au travail...
- Techniques de résolution de problèmes et gestion de conflits

UE 5Stratégie et management de projet (72 H, 5 ECTS)

- Les grandes fonctions du management et le rôle du manager opérationnel
- Conduite du changement
- Management stratégique
- Gestion de projet
- Gestion du temps
- Systémique

Un projet tutoré [9 ECTS] et un stage [16 ECTS] complètent la formation orientée sur la professionnalisation des étudiants. Le projet tutoré est mené en groupe tout au long de l'année. Il contribue à faire réfléchir les étudiants sur les enjeux d'actualités en protection sociale.

Le stage de mise en pratique professionnelle d'une durée de 16 semaines minimum, a pour finalité de confronter les acquis à une pratique de référence d'une part. D'autre part, il permet d'acquérir des savoir-faire que seule la pratique permet d'intégrer. A l'issue du stage, les étudiants rédigent puis soutiennent un mémoire où ils montrent comment leurs connaissances en management ont été mises en œuvre lors de leur stage. Le mémoire est encadré par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.

Renseignements

Responsable de la licence pro : Laëtitia Roux

Responsable pédagogique
CRF du Nord de la France : Elisabeth Motte-Maclin
Tél. : 00 33 (0)3 20 74 68 92

Secrétariat pédagogique : Caroline Fontier
Tél. : 00 33 (0)3 20 12 34 30
cfontier@iaelille.fr

IAE de Lille
104, avenue du peuple belge
59043 Lille Cedex
<http://www.iaelille.fr>

